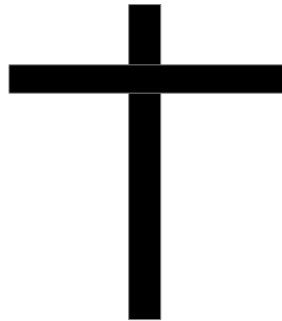


Nouveau drame

en hôpital psychiatrique



Monique et Michel ses parents, Xavier son frère et tous ses proches ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Marc Baudoin 48 ans.

Son dernier combat

Mercredi 20 février 2019 Marc s'est livré à un geste de désespoir fatal au sein même d'une unité psychiatrique du CHR d'Annecy Haute-Savoie. Il est décédé le dimanche 24 février 2019 sans avoir repris connaissance en service de réanimation. Le corps de Marc a été incinéré le jeudi suivant. La crémation a été précédée d'un hommage de ses proches dans l'intimité.

Dans quelques semaines ses parents réuniront toute la famille et les amis de Marc pour un hommage plus solennel au cours duquel ses cendres seront répandues au sommet d'une des montagnes qui entourent la cité où il vivait avec ses parents.

Souffrant de schizophrénie depuis 30 ans, près d'un an auparavant, Marc avait été ré hospitalisé librement dans cette unité du CHR d'Annecy avec comme objectif d'aménager son traitement médicamenteux.

En quelques jours, sur place, l'état de Marc s'est dégradé avec la manifestation de pulsions agressives contre des patients et des soignants.

Décision a été prise de le placer en isolement avec contentions des 4 membres sur un lit sans rien pour l'occuper avec comme seule perspective une pendule murale égrainant le temps qui ne passe pas. Dans ce contexte les visites familiales étaient interdites.

Les conditions de cet enfermement qui relèvent de la torture ont duré plusieurs semaines. Elles sont indignes de la patrie des droits de l'Homme, contraires à toutes les recommandations et interdites dans de nombreux pays. La famille s'est vue contrainte de les dénoncer entre autre auprès du Président de la CDSP (Commission départementale des soins psychiatriques) et du CGLPL (Contrôleur général des lieux de privation de liberté). Tout individu sain de corps et d'esprit, placé dans les mêmes conditions serait susceptible de voir sa santé mentale sévèrement affectée. Alors que dire d'un patient déjà enfermé dans les tourments de la maladie mentale, les effets de prescriptions médicales démesurées, peu ou pas efficaces sans doute dangereuse et l'absence de thérapies psychologiques adaptées.

Marc a été brisé par ce régime. C'est ainsi qu'il s'est trouvé en grandes difficultés pour faire face à

ses souffrance. L'idée dans finir avec la vie est apparue peu à peu comme la solution pour mettre un terme à une existence envahie par la souffrance. Les gestes d'auto agressions dans ce sens vont survenir. Après de longue semaines de mitard, le cadre pénitentiaire s'est quelque peu détendu. Les contentions ont été supprimées grâce à l'intervention d'un psychiatre intérimaire retraité. Le patient s'est vu proposé un drap dans lequel son buste et ses bras étaient enroulés en présence des soignants. Les visites familiales ont été distillées au compte-gouttes hors de la chambre d'isolement. Marc était présenté sur un lourd fauteuil médicalisé, les bras contraints dans un drap, il en sera ainsi jusqu'à la dernière visite.

Vers l'automne l'état de Marc et les contraintes de priorité d'occupation des chambres d'isolement ont précipité un retour vers une chambre « normale » proche de l'office des soignants et en même temps un élargissement du cadre d'hospitalisation et des visites familiales s'est profilé. Pour autant les sorties de cette chambre sont très limitées. Les repas en salle commune sont impossibles.

Malheureusement des gestes d'auto agression se sont encore manifestés avec les blessures qui en découlent. Le lit est supprimé. Par sécurité, le couchage est installé par terre.

Pourtant en fin d'année une amélioration semblait se dessiner. Son traitement médicamenteux allait être ré-orienté, l'usage de son smartphone autorisé.

Début février, nouvelle et nette aggravation. Une tentative d'agression contre les soignants conduit dans les faits à interdire la sortie de la chambre. La porte reste ouverte pour se signaler à la voix vers l'office des soignants qui est normalement fermé. Les gestes d'auto agressions reprennent. Marc est en état de grande détresse, il multiplie les SOS téléphoniques vers sa famille et traduit clairement qu'à tout instant il peut passer à l'acte en précisant comment. La perspective possible d'un retour en UMD, voir ci-après n'a pas arrangé la situation. Durant ce combat, la famille n'a pas cessé d'alerter l'unité de soins et les psychiatres.

Le dimanche 10 février le Samu intervient pour des points de suture à l'arrière du crâne. La chaise de la salle de bains est enlevée. La visite familiale supprimée alors qu'elle serait si apaisante comme toutes les visites pratiquées.

Inquiet, la famille alerte par courriel le Chef du pôle psychiatrique le 11 février en proposant des mesures d'urgence.

Sentant que rien ne bouge, elle relance une nouvelle alerte par courriel le 18 février et demande d'autoriser davantage de visite. Le 19 février est un cauchemar, Marc ne cesse ses appels téléphoniques qui sont autant d'appels au secours. Il oublie de raccrocher son téléphone, ses parents l'entendent appeler l'unité de soin qui ne vient pas. Ils appellent à plusieurs reprises cette unité de soins qui visiblement se sent dérangée. Préalablement une visite familiale ne sera pas acceptée par le psychiatre de service. Le téléphone continue de sonner. Celui de Marc est confisqué le soir pour ne pas déranger l'unité de soins. Le 20 février au matin il ne peut donc pas appeler les siens qui vont aux nouvelles. Quelques instants plus tard c'est le geste fatal qui va le conduire à la mort.

Auparavant

La ré hospitalisation de Marc en février 2018 n'a été qu'une étape dans l'évolution de sa prise en charge. La maladie a débuté vers la fin de son adolescence. Les premiers symptômes sont apparus de manière diffuse et se sont déclarés massivement à la première rentrée universitaire.

L'hospitalisation psychiatrique était indispensable en raison de l'intensité des symptômes et de pulsions agressives susceptibles de se produire de manière imprévisible.

Cette première phase a duré quelques années avec alternance de retour à la maison et de séjours en hôpital psychiatrique. Ensuite l'état de Marc s'est plus ou moins stabilisé. Il devenait possible de lui ménager une vie la plus épanouie possible au sein de sa famille avec un suivi en CMP et une diminution nette de la fréquence et la durée des hospitalisations.

Novembre 2015, la santé mentale de Marc s'est dégradée sans toutefois devenir alarmante.

Malgré quelques ajustements de routine son traitement médicamenteux perd en efficacité. Il faut

envisager de le remettre à plat. Deux scénarios possibles: Poursuivre avec les molécules déjà utilisées ou passer à la Clozapine, molécule préconisée lorsque toutes les autres ne sont plus efficaces. Le second choix est proposé par la psychiatre du CMP avec une hospitalisation d'une quinzaine de jours maximum pour mettre tout en place.

Marc entre confiant et librement à l'EPSM de La Roche sur Foron pour un basculement sur la Clozapine le 10 novembre 2015. Le sevrage de l'ancien traitement et le recouvrement avec la clozapine s'effectue de manière incompréhensible. Le patient va décompenser et se trouver dans un état clinique général inquiétant. Il est mis à l'isolement sous contentions, rien pour l'occuper et quasi privé de communications et de visites familiales. Il sera transféré en USIP puis le 1er février 2016 à l'UMD de Sarreguemines soit 600 kms de La Roche sur Foron là où il vivait chez ses parents.

A l'UMD rien ne va. Il est toujours sous clozapine. Le traitement ne fonctionne pas. Les psychiatres s'arque boutent sur ce neuroleptique. Les épisodes hétéro agressifs se poursuivent le régime d'isolement et de contentions est largement pratiqué. Le 11 juillet 2016, dans un geste de désespoir, il se fracture les vertèbres cervicales, la moelle épinière est touchée, le patient présente des signes de paralysie. Pris en charge au CHU de Strasbourg, les neurochirurgiens feront au mieux. Il restera des séquelles : Marc ne pourra quasi plus mouvoir son cou, il devient épileptique et on note des troubles de la marche avec steppage.

Suite à cet incident, la famille très vigilante et très en colère saisit les autorités préfectorales de Moselle et de Haute-Savoie pour faire sortir le patient de cette UMD qui a défailli. Leur démarche va aboutir Marc sera transféré dans une unité psychiatrique du CHR d'Annecy en septembre 2016. Sa convalescence sera longue et difficile. A son arrivée, son pronostic vital est engagé. Il est très affaibli. Il a perdu le tiers de son poids.

L'intervention déterminée sur place d'un médecin somaticien permettra de le sauver. Parallèlement, l'état mental de Marc ne s'améliore pas, il est maintenu en chambre d'isolement, le plus souvent sous contentions des 4 membres. Toutefois dans ce contexte les visites familiales seront en partie autorisées et il sera possible d'apporter au patient de quoi occuper le temps qui ne passe pas: Lecture, poste de radio, journaux, jeux papier. Marc est toujours sous clozapine.

Au printemps 2018 coup de théâtre. Le patient n'étant pas suffisamment mobilisé, 2 épisodes de complications intestinales avec risque d'occlusion se produisent.

Au second épisode il est à nouveau adressé à l'unité d'urgence psychiatrique. Pour quelques jours, Il est mis sous perfusion, il n'a plus de médicaments. La famille pense que dans ces conditions le patient va décompenser. C'est tout le contraire qui se produit, Marc paraît apaisé, c'est l'étonnement pour tout le monde. Alors qu'un retour en UMD était engagé. Les psychiatres décident d'arrêter enfin la clozapine. le traitement médicamenteux est considérablement simplifié. Les contentions vont être arrêtées. Rapidement le patient sortira enfin de la chambre d'isolement.

A l'aube de l'été 2018, il retournera dans sa famille jusqu'au début février 2019. Il l'avait quitté en novembre 2015.

A partir de février 2018, il va repartir dans une autre unité psychiatrique du CHR d'Annecy pour son dernier combat.

En mémoire de Marc et pour que sa disparition soit utile à tous, la famille a décidé de témoigner largement et de saisir la justice

La Roche sur Foron, mars 2019

Les parents de Marc

